Modèle d’arrêté portant établissement des lignes directrices de gestion

**Collectivité**…………………………………………………………………

##### Le Maire (ou le Président),

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et notamment l’article 30 ;

Vu le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l’évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l’avis du comité social territorial, en date du …………………… relatif au projet de lignes directrices de gestion ;

Considérant que les lignes directrices de gestion sont communiquées *(Préciser les modalités de la communication : par voie numérique, par affichage, document papier remis à chaque agent…)* à l’ensemble des agents de la collectivité territoriale ou de l’établissement public ;

##### **Arrête**

**Article 1**

Les lignes directrices de gestion relatives à la mise en œuvre de la stratégie de pilotage des ressources humaines et des orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours des agents sont fixées conformément au document annexé au présent arrêté et sont applicables pour une durée de ……(maximum 6 ans), du ………au ……..

**Article 2**

Les lignes directrices de gestion peuvent faire l'objet, en tout ou partie, d'une révision en cours de période selon la même procédure que pour leur élaboration.

**Article 3**

 La mise en œuvre des lignes directrices de gestion en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels fait l’objet d’un bilan établi annuellement sur la base des décisions individuelles et en tenant compte des données issues du rapport social unique. Ce bilan est présenté au comité social territorial*.*

**Article 4**

Le Directeur Général des Services (ou le secrétaire de mairie ou le directeur) est chargé de l’exécution du présent arrêté.

**Article 5 :** Le présent arrêté sera transmis à la Présidente du centre de gestion de la fonction publique territoriale.

Fait à ........................., le ..../..../....

Madame la Maire / Monsieur le Maire / Madame la Présidente / Monsieur le Président,

(nom, prénom et qualité lisible)

Madame la Maire / Monsieur le Maire / Madame la Présidente / Monsieur le Président informe que la présente décision peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l’application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>